

CONSEIL MUNICIPAL DU 13 FEVRIER 2020

PROCES VERBAL

Présents : C. JEFFROY – Y. LE BRIGANT – A. FOURNIS (arrivée à 19h18) - H. SABLON - J. FOURNIS - M. DANIEL – J-L. HENAFF - I. ALLAIN - A. SOURIMANT – R. MORINIERE - V. LAMBLA - P. PETIBON - L. DAGORN - J-C. LAMANDE - F. GUEHL - A. LE GALL - F. LEON - J-F LEMAIRE – B. FUSTEC - J. LEAUTEY – I. ADAM (arrivée à 19h27) - M-E. BAGUE - M. GENDROT – C. BOZEC.

Absents avec procuration : M-M. PERES donne procuration à H. SABLON
B. PRIGENT donne procuration à J. FOURNIS

Absents sans procuration : J-P. THIBAUT

Secrétaire de séance : A. SOURIMANT

Le PV du dernier conseil est adopté à l'unanimité.

Le Maire annonce que le dernier Conseil Municipal du mandat se tiendra le 03 mars 2020 à 19h00

➤ **DETR : DEMANDE DE SUBVENTION**

Ce sont des projets importants à déposer, à réaliser au cours de l'année mais les subventions sont à demander avant la réalisation des travaux. 3 projets sont proposés :

- ✓ MAM : 35% de subvention
- ✓ Rue Claude Coty : 35%
- ✓ Aire camping-car : 30%

J. Leautey demande le chiffrage des travaux

- rue Claude COTY : 180 000 €
- MAM : espace MAM et petite enfance : 203 000 €
- Aire de camping-car : 307 000 €

Le conseil adopte à l'unanimité les demandes de subventions.

Arrivée d'Aurore Fournis à 19h18

➤ **MARCHES PUBLICS**

○ Avenant Paillardon pour la chaudière bois
Avenant Paillardon : 2 000 € HT

○ Avenant Socotec pour l'école maternelle
Avenant SOCOTEC : 3 165 € HT

Les avenants sont adoptés à l'unanimité

➤ **SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS**

Y. LE BRIGANT explique que les demandes de subventions ont été actées en commission finances.

Les subventions aux associations sont adoptées à l'unanimité

➤ **CONVENTION LTC POUR LE TRANSFERT DE LA GESTION DES EAUX PLUVIALES URBAINES**

Le Maire demande l'autorisation pour signer la convention avec LTC en ce qui concerne la gestion des eaux pluviales urbaines.

L'adoption est donnée à l'unanimité

Arrivée d'I. ADAM à 19h27

➤ **DISPOSITIF D'AIDE A L'ACCESSION SOCIALE A LA PROPRIETE**

Une demande d'aide d'accession à la propriété a été faite à la Mairie. La demande répond à tous les critères.

L'aide de 3 000 € est accordée à l'unanimité à Aurélie CADIOU

➤ **RESSOURCES HUMAINES**

○ *Indemnité stagiaire à Ti an Holl*

L'attribution d'une somme de 120 € est accordée à une stagiaire de Ti an Holl, Marine LOCHON. Le vote se fait à l'unanimité.

○ *Renouvellements de temps partiel*

Les temps partiels de Cécile Cresseveur (80%), Catherine BOETE (80%) et Séverine Le Roux (90%) sont adoptés à l'unanimité.

➤ **TARIFS CENTRE NAUTIQUE**

Adoption des tarifs proposés et validés en commission. Les tarifs sont adoptés à l'unanimité.

➤ **APPEL A PROJET SERVICE ENFANCE JEUNESSE**

Un appel à projet est lancé par la CAF au niveau national. La candidature a pour objectif de financer, en partie, le poste de Florian Paytra.

L'accord au Maire est donné à l'unanimité pour répondre à l'appel à projet.

➤ **EMPRUNT DE 100 000€**

Renouvellement de la demande pour contracter l'emprunt de 100 000€ à 0.29%

L'accord est donné à l'unanimité.

➤ *Questions diverses de l'assemblée*

- Parcelles non entretenues vers le camping. Le Maire explique que les procédures sont en cours et les courriers sont partis chez les propriétaires des parcelles.
- Eglise St Haran : l'ABF est venu et les travaux vont être chiffrés.

Fin de séance à 19h40

Le Maire

Christian JEFFROY

